

PROCÉDURES D'EMPLOI DIRECT AU CANADA ET EN AUSTRALIE

Pourquoi chercher un emploi direct au Canada et en Australie ?

- **Opportunités économiques** : Le Canada et l'Australie offrent des économies solides et de nombreuses possibilités d'emploi, ce qui en fait des destinations attrayantes pour les personnes à la recherche d'un emploi stable, de salaires compétitifs et d'une évolution de carrière.
- **Niveau de vie élevé** : Les deux pays se classent régulièrement parmi les meilleurs en termes de niveau de vie, offrant un accès à d'excellents soins de santé, à une éducation de qualité, à des prestations sociales et à un environnement de travail et de vie équilibré.
- **Politiques d'immigration accueillantes et diversité culturelle** : Le Canada et l'Australie ont des politiques d'immigration bien établies qui accueillent les immigrants, ce qui donne lieu à des sociétés multiculturelles dynamiques. La recherche d'un emploi direct dans ces pays peut donner aux individus la possibilité de découvrir des cultures diverses, de construire des réseaux mondiaux et, éventuellement, d'obtenir la résidence permanente ou la citoyenneté.

Offre globale

Nous proposons un programme complet aux personnes âgées de 18 à 50 ans qui recherchent un emploi direct au Canada et en Australie. Ce programme comprend les éléments suivants

- **Visa** : Le parrainage du visa par l'employeur et l'assistance de GES dans le processus de demande de visa afin d'obtenir le visa de travail nécessaire pour votre emploi au Canada et en Australie.
- **Permis de travail** : Aide à l'obtention du permis de travail requis pour un emploi légal dans le pays de votre choix au Canada et en Australie.
- **Hébergement** : Un minimum de trois mois de logement garanti est fourni par l'employeur.
- **Assurance maladie** : L'employeur fournit une couverture d'assurance maladie pour la durée de votre emploi, vous garantissant l'accès aux services de santé et la tranquillité d'esprit.
- **Billet d'avion** : L'employeur prend en charge l'achat d'un billet d'avion pour votre destination.
- **Contrat** : un contrat de travail d'une durée de deux à trois ans, avec possibilité de renouvellement, assure la stabilité et la clarté des conditions d'emploi.
- **Accueil à l'aéroport** : Un accueil chaleureux à votre arrivée, y compris l'accueil à l'aéroport et le transport jusqu'à votre logement.
- **Assurance voyage** : La couverture de l'assurance voyage pour la durée de votre voyage, offrant une protection et un soutien pendant votre séjour au Canada et en Australie

Exigences

Documents à fournir par le candidat

Au moins une licence en soins infirmiers, en ingénierie ou en informatique : Les candidats doivent être titulaires d'une licence en soins infirmiers, en ingénierie ou en informatique. Si vous ne répondez pas à cette exigence, veuillez vous abstenir de nous contacter.

- **Compétences linguistiques** : Les candidats doivent démontrer leurs compétences linguistiques par le biais de tests IELTS.
- **Soumission du passeport** : Veuillez fournir une copie de la page du passeport contenant les données biométriques. S'il n'est pas disponible, nous vous recommandons de lancer immédiatement le processus de demande de passeport.
- **Photo d'identité** : Une photo d'identité conforme prise sur fond blanc est nécessaire. Nous offrons la possibilité de prendre cette photo sur place, gratuitement.

Acte de naissance : les candidats doivent fournir une copie de leur acte de naissance.

Champs disponibles pour les emplois directs

- Soins infirmiers
- Informatique
- Ingénierie (il faut avoir fait au moins 4 ans d'études dans le domaine de l'ingénierie concerné)

Processus de service

- Le coût total est de **8 millions de FCFA**
- Dépôt initial : Le service nécessite un dépôt initial de **3 millions FCFA**.
- Paiement à l'obtention du visa : Après l'obtention du visa, un paiement de **2 millions** doit être effectué.
- Dernier versement: Le solde de **3 millions** doit être payé dans un délai d'un an.

Délai d'attente du visa: 5 à 9 mois

GES n'est PAS une institution délivrant des visas, nous ne garantissons pas une réussite à 100 % pour l'obtention d'un visa car cela est à la seule discrétion de l'officier consulaire. L'entrée est garantie à 100%.

Si cette opportunité vous intéresse et souhaitez obtenir plus de détails, vous pouvez nous rencontrer à notre siège social au **6ème Étage Immeuble de la Commercial Bank à côté de l'immeuble LandMark Carrefour Intendance, Yaoundé**. Lundi au Vendredi, de 9h à 17h

Contacts GES WhatsApp

wa.me/237672538326/672538313/673038352

Site web : www.globuseducationsystems.com

Facebook : <https://www.facebook.com/globuseducationsystems>

Instagram : <https://instagram.com/globussystems>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/globus-education-systems>

YouTube : <https://youtube.com/@globuseducationsystems8476>

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

****DÉCLARATION****

En vous engageant dans l'un de nos services, vous avez lu et compris les termes et conditions de la politique de remboursement fournie par Globus Education Systems.

Politique de remboursement Emplois directs

Nous vous remercions d'avoir choisi Globus Education Systems (GES) pour vos services de placement. Nous nous efforçons d'offrir d'excellentes opportunités et d'excellents services à nos clients. Veuillez consulter notre politique de remboursement pour les emplois directs ci-dessous :

- 1. Refus de visa** : Si votre demande de visa est rejetée, il n'y aura pas de remboursement et vous n'êtes pas tenu de payer le dernier versement des frais.
- 2. Désistement après 1 mois** : Si vous décidez de vous retirer du service de placement un mois après le traitement de vos documents, vous recevrez un remboursement de 50 % de votre dépôt initial.
- 3. Retrait au cours des deux premières semaines** : Si vous décidez de vous retirer dans les deux premières semaines suivant le début de votre processus, vous recevrez un remboursement de 80 % de votre dépôt initial.
- 4. Changement d'avis après la délivrance du permis de travail** : Si vous changez d'avis après que votre permis de travail a été délivré mais que la procédure de visa n'a pas été entamée, vous recevrez un remboursement de 20 % de votre dépôt initial.

Toutes les demandes de remboursement seront traitées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la demande par l'envoi d'un courrier électronique.

Nous espérons que cette politique clarifiera nos procédures de remboursement. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Veuillez noter que toutes les demandes de remboursement doivent être faites par écrit et soumises à GES dans les délais spécifiés ci-dessus.